



PROGRAMME DE FORMATION



AUTORISATION D'INTERVENIR A PROXIMITE DES RESEAUX (AIPR)

Niveau Opérateur - Durée : 1 jour- 7h en présentiel. En INTRA (sur votre site) ou INTER (SAINT-ELIX-LE-CHATEAU).

Public visé

Pour les personnes devant assurer des travaux sur ou à proximité des réseaux, conducteurs d'engins de travaux

Prérequis

- Être opérateur sur chantier
- Recyclage obligatoire tous les 5 ans
- Compréhension de la langue française

Objectifs pédagogiques

- Être capable d'identifier les risques, en temps réel, lors des interventions à proximité des réseaux
- Mettre en œuvre les principes de prévention et les consignes reçues de l'encadrement
- Obtenir sa certification AIPR Opérateur

Contenu de la formation

Module théorique AIPR opérateur

- Identifier les différents types de réseaux
- Mesurer les risques
- Rôle, mission et responsabilités
- Connaitre et savoir utiliser ses EPI et EPC
- Identifier les situations dangereuses
- Recommandation en cas d'accident
- Règle des « quatre A »

Module pratique AIPR opérateur

- Identifier les réseaux selon les plans et les zones de marquages-piquetages sur la zone de travail
- Analyser les risques
- Reconnaître le matériel adapté aux réseaux

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Etudes de cas réels
- Tablettes et vidéoprojecteur, ainsi que paperboard et support de formation livret
- Formation en présentiel avec apports théoriques et mises en situation
- Méthode participative active, adaptée à la formation des adultes

Modalité d'évaluation et sanction de la formation

- Questionnaire de positionnement
- Examen AIPR OPERATEUR (Points minimums pour obtention de l'examen 36/60)

Passage de l'examen :

L'examen final de validation de la formation se fait en ligne sur le site du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer.

Il se réalise à l'aide de tablettes connectées, en individuel et sous surveillance obligatoire du formateur.

Un examen blanc sera réalisé avant le test officiel afin de faciliter la prise en main de la plateforme d'exams.

- Un certificat de réalisation sera délivré ainsi qu'une attestation de réussite à l'issu de l'examen si minimum requis obtenu.

Dispositif de suivi

- Feuille d'émarginement
- Questionnaire de satisfaction à chaud en fin de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap (PSH)

Le centre est totalement accessible aux personnes en situation de handicap.

Une Référente Handicap est présente sur le centre de formation, n'hésitez pas à la contacter pour toute demande.

Tarifs et modalités de financement

Sur devis.

Action de formation financable auprès de votre OPCO, compte CPF (si formation éligible), France Travail, autofinancement.

Modalités et délais d'accès à la formation

Inscription possible jusqu'à la veille de l'action de formation, selon disponibilités.

Pour tout renseignement, contacter SEIMA Formation BTP au 05.61.97.04.29 ou par mail à contact@seimaformationbtp.fr.

Le + : Entraînement du passage de l'examen sur tablettes connectées

 *La formation AIPR Opérateur est obligatoire depuis le 1er janvier 2018, pour les personnes travaillant sur un chantier, et en particulier pour les conducteurs d'engins de chantiers, de grues auxiliaires de chargement ou de véhicule utilisé dans le BTP ou les secteurs connexes.*